



## AMBASSADE DE FRANCE EN CHINE

Service de coopération  
et d'action culturelle

Campus France Chine

Pékin, le 20 février 2020

### APPEL AUX INITIATIVES SOLIDAIRES

#### des étudiants et établissements français à l'égard des étudiants chinois

#### I. Contexte

Dans le contexte de l'épidémie Covid-2019 dite de « Coronavirus » apparue à Wuhan, ville de la province du Hubei en Chine continentale, la France souhaite marquer son soutien à l'égard du peuple chinois dans l'épreuve.

A ce jour, l'honneur nous est fait par plus de 30 000 étudiants chinois de choisir les établissements d'enseignement supérieur français pour y étudier et construire leur projet d'avenir.

Ainsi, persuadée du dynamisme et de la créativité des étudiants français, l'Ambassade de France en Chine souhaite inciter les étudiants français à la création d'initiatives solidaires et inclusives en faveur des étudiants chinois de Chine et de France.

Par ailleurs, une réponse amicale et fidèle à la tradition d'accueil de la France doit être formulée aux étudiants chinois qui accordent leur confiance à la qualité notre enseignement et de nos structures. Le label « Bienvenue en France » attribué aux établissements d'enseignement supérieur français depuis 2019 en est la traduction concrète.

Le monde étudiant représente l'ouverture intellectuelle mais aussi l'avenir culturel, scientifique et économique de nos deux pays. C'est dans cet esprit que cet appel à projet accorde aux étudiants français et aux établissements sa confiance pour représenter les valeurs de bienveillance, de dignité et de prospérité nécessaire à l'heure actuelle.

**L'objectif de cet appel est de recueillir les initiatives et témoignages solidaires des étudiants français à l'égard des étudiants chinois de France et de Chine, selon les modalités définies ci-après.**



## II. Organisateur

L'institut Français de Chine et plus particulièrement le service Campus France Chine organise, traite et assure la promotion des projets reçus dans le cadre cet appel.

## III. Candidats / Eligibilité

Sont appelés à participer à ce projet de solidarité les :

- Associations étudiantes de loi 1901
- Etablissements d'enseignement supérieur français reconnu par l'Etat

## IV. Modalités de participation : Objectifs et format attendus

Les candidats peuvent participer à ce projet de solidarité en respectant les points ci-dessous :

### **Objectifs de chaque projet :**

- Stimuler l'inclusion et la solidarité envers les étudiants chinois
- Démontrer la volonté d'accueil des campus français
- Tourner l'opinion publique vers l'ouverture internationale, y compris dans la difficulté

### **Format et contenu :**

Les candidats devront envoyer leur projet à l'Institut français de Chine sous un **format libre**, numérique ou digital. Exemples : vidéos, témoignages, photos, affiches, poèmes, dessins, chanson en français/chinois... Les formats informatiques acceptés seront : pdf, powerpoint, jpeg, avi, mov  
Il sera néanmoins relativement **court** (moins de deux minutes dans le cas d'un format vidéo ou un recto pour un document papier ou en version jpeg, pdf ou powerpoint) et respectera les **valeurs républicaines** dans son contenu.

Il pourra ensuite être relayé par l'Institut français de Chine (Campus France Chine en particulier) dans les réseaux sociaux chinois (Wechat, Weibo...).

Les candidats sont invités à diffuser également leur projet sur les réseaux sociaux français.

## V. Critères de sélection

L'Institut français de Chine sélectionnera les projets relayés sur les réseaux sociaux chinois selon sa propre appréciation en fonction des critères suivants :

- Respect de l'esprit solidaire du projet et des impératifs de format et contenu ci-dessus énoncés
- Impact inclusif de la démarche
- Potentiel médiatique de l'initiative (choix des canaux de communication utilisés par les candidats)
- Originalité de l'initiative
- Qualité du contenu

Le dossier devra être transmis complet via le formulaire en ligne (cf. VII).

Il est entendu que l'Institut français de Chine pourra librement décider de ne pas relayer un projet si celui-ci ne correspond pas aux critères énoncés ou ne véhicule pas l'esprit de solidarité attendu.

## VI. Calendrier

- Date de clôture de l'appel à initiatives solidaires : **12 mars 2020**
- L'évaluation des projets sera menée en continu par l'Institut français de Chine qui les relayera éventuellement sur les réseaux sociaux français et internationaux au fur et à mesure de leur publication.

## VII. Formulaire :

[>> Cliquez ici <<<](#)

**Plan :**

1. **Nom du projet**
2. **Etablissement ou organisation**
3. **Noms, prénoms, fonctions et adresses e-mail des participants**
4. **Descriptif synthétique du projet et méthodologie (moins de 300 mots)**
5. **Date de l'action/diffusion/création**
6. **Objectif(s) et impact attendu**
7. **Partenaires éventuels (peut être vide)**
8. **Production (pièce(s)-jointe(s), liens...)**

Il est précisé que l'Ambassade de France en Chine peut, sur demande séparée du candidat, décider de soutenir financièrement un projet en réponse à cet appel par le versement d'une subvention, en contactant : [antoine.bourget@campusfrancechine.org](mailto:antoine.bourget@campusfrancechine.org) et [aurelien.resse@institutfrancais.org](mailto:aurelien.resse@institutfrancais.org)

Le candidat en envoyant son projet atteste que la création réalisée est originale, qu'il en est l'auteur et qu'il en détient l'intégralité des droits d'auteur. L'IFC ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une violation de droits de tiers ou revendication d'un tiers à quelque titre que ce soit.

